

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL D'OMEY du 09 juin 2020

Sous la présidence de Monsieur le Maire Éric VETU.

Présents : Mme Evelyne VALENTIN, Mme Marylène OUDIN, Mme Annie VETU, Mme Charlène GAILLET, M. Éric VETU, M. Philippe SCIEUR, M. Jonathan ROSSIGNOL, M. Valentin PIVIDORI, M. Maxime LEBLANC, M. Johann GALICHER, M. Grégory GALICHER.

Secrétaire de séance : M. Jonathan ROSSIGNOL

Convocation du 04/06/2020

A la lecture, le compte rendu du conseil municipal du 02/06/2020 a été approuvé.

1) Vote du budget Primitif (1délibération) :

Lecture de la répartition du budget par article.

Le vote du budget est fait par « chapitre ».

Chaque chapitre a été voté à l'unanimité.

Nous avons donc un équilibre de 273 161 € en investissement et de 505 625 € en fonctionnement, avec un solde d'exécution d'investissement de -79 163 € et un résultat de fonctionnement reporté de 77 823 €.

2) Vote des taux (1délibération) :

Après délibération, le conseil a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition pour 2020 et reste donc inchangé.

Les taux sont donc répartis de la manière suivante :

-Taxe Foncière (bâti) : 5,31%

-Taxe Foncière (non bâti) : 14.05%

-CFE : 11.33%

Vote à l'unanimité.

3) Proposition délégués CCID (commission des impôts directs) (1délibération) :

Le conseil doit présenter une liste de 12 personnes titulaires et 12 personnes suppléantes pour la commission des impôts directs qui se réunit une fois l'an.

Désignation faite par le conseil des 24 personnes par tirage au sort à l'aide de la liste électorale.

Ensuite, 6 titulaires et 6 suppléants seront désignés par la direction départementale des finances publiques (DDFIP)

4) Citoyenne d'honneur (1 délibération) :

Mr le Maire nous demande si le conseil souhaite élever Madame Noémie DELICHERE au rang de Citoyenne d'Honneur d'Omey.

En effet, Mme Noémie DELICHER atteindra cette année, l'âge de 100 ans et sera donc la seule centenaire sur la commune.

Elle a été très active sur la commune en tant qu'enseignante et cofondatrice de l'association du CCL en 1961.

Une remise de diplôme et d'une médaille par la commune sera faite lors d'une célébration (qui reste à déterminer vu les circonstances sanitaires.)

Vote à l'unanimité

La séance est levée à 23h50

Le secrétaire de séance,
Jonathan ROSSIGNOL



Le Maire,
Éric VETU

